

RUES

PARC - LA FONTAINE, Avenue du

Historique - Articles de journaux

---

*Archives Municipales  
de Montréal*

---

Si vous vous dépos-  
sez de ce document  
veuillez en prévenir  
sans retard  
L'ARCHIVISTE

If you give away this  
document, please ad-  
vise, without delay,  
the  
ARCHIVIST

LA PRESSE, MONTREAL, SAMEDI 31 JUILLET 1954

*Travaux l'amélioration dans l'est de la ville*



Le service de la Voirie de la ville vient de terminer l'aménagement d'un autre carrefour destiné à faciliter la circulation et à augmenter la sécurité des piétons. Le rond-point formé par les rues Rachel, parc Lafontaine et Christophe-Colomb ordonne maintenant le déplacement des piétons et des automobilistes sans danger et plus rapidement. Il a fallu que la Commission de Transport déplace ses fils de trolleybus pour suivre le nouveau tracé. A remarquer qu'il existe aussi des zones de sûreté à l'intention des piétons.

Département  
Rue Amherst

## Le nom de la rue Amherst<sup>N</sup> va disparaître pour prendre celui de Christophe-Colomb

Le nom de la rue Amherst va disparaître, car cette rue va prendre le nom de Christophe-Colomb. Telle est la recommandation faite par le sous-comité de la toponymie au comité exécutif qui a décidé, hier, de demander au Conseil de donner à la nouvelle voie qui ira de la rue Craig au boulevard Gouin le nom de Christophe-Colomb.

La rue Christophe-Colomb étant maintenant ouverte à travers le Domaine Saint-Sulpice, son nom s'étendra vers le sud aux rues du Parc La Fontaine et à la rue Amherst.

On changera aussi le nom du boulevard des Ormes, au nord des voies du Canadian National car ce boulevard est devenu le prolongement de la rue Christophe-Colomb jusqu'au boulevard Gouin.

Enfin la rue Christophe-Colomb qui va des voies de chemin de fer vers le nord prendra le nom de Georges-Baril.

Si le Conseil accepte ces recommandations celles-ci prendront effet le 1er février 1964.

Par la même occasion le comité exécutif a retourné une recommandation du sous-comi-

té de la toponymie à l'effet de donner le nom de Bleury à l'avenue du Parc, de Sherbrooke à Jean-Talon.

Actuellement la rue Bleury porte le nom de St-Pierre au sud de la rue Craig, de Bleury de Craig à Sherbrooke et d'Avenue du Parc, de Sherbrooke à Jean-Talon.

Le comité exécutif est d'opinion qu'il serait peut-être préférable de donner le nom d'avenue du Parc à la rue Bleury et de garder la rue St-Pierre dans le Vieux Montréal.



Rues - Dénomination  
de Christophe - Colomb

## Par une voix

(Par M.A.) — Même si l'opposition est presque nulle, au conseil municipal de Montréal, il s'en est fallu de peu que les édiles, pour la plupart des membres du Parti civique du maire Jean Drapeau, contrecarrent, par une seule voix, les plans de l'administration mont-réalaïse, hier après-midi.

Les édiles étudiaient alors un projet visant à modifier une résolution adoptée par le conseil, le 30 octobre dernier, dans le but d'abandonner, du moins pour l'instant, le projet de rebaptiser du nom de Christophe - Colomb les rues Amherst, Parc-Lafontaine et boulevard des Ormes.

Selon la nouvelle proposition, seul le boulevard des Ormes aurait pris le nom d'avenue Christophe-Colomb.

Opposé à ce règlement, le conseiller Paul-Émile Robert, du Parti civique, a demandé que celui-ci soit retourné au comité exécutif pour étude, ce à quoi s'est opposé le président de l'exécutif, M. Lucien Saulnier. Le vote fut alors réclamé, et la résolution de M. Robert fut défaite par une seule voix, 18 à 19.

# Le conseil municipal se divise sur le nom à donner aux rues

par Jean-Marc LAIBERTÉ

Le conseil municipal a affiché, à la veille de Noël, une attitude belliqueuse envers l'administration Drapeau-Saulnier, mais ce ne fut qu'un feu de paille.

Les conseillers qui, au cours de l'année qui s'écoule, avaient

acquis la réputation d'appuyer sans réserve le comité exécutif se sont divisés 18 contre 19 sur une affaire de nom de rue. Toutefois, la bataille n'a pas été de longue durée puisqu'après cette motion, qui en était un de renvoi, les conseillers ont "pris" la parole du président du comité exécutif, M. Lucien Saulnier, et ont accep-

té la recommandation faite par l'administration.

L'objet du litige: une demande de l'administration de reporter au 1er mai la substitution au nom du boulevard Des Ormes, celui de Christophe-Colomb, et la mise en veilleuse de la décision de donner le nom de Christophe-Colomb aux rues Amherst et Paré La-fontaine.

C'est le 30 octobre dernier que le conseil municipal, unanimement, avait décidé de donner le nom de Christophe-Colomb aux rues qui prolongent celle-ci tant dans sa partie nord que dans sa partie sud.

Le président du comité exécutif a expliqué que dans la partie nord il y aurait avantage à retarder quelque peu la décision afin de permettre à

la population du secteur nord de s'habituer au changement de nom. Dans la partie sud, cependant, le problème est plus grave, parce que plusieurs commerçants ont identifié leurs établissements à la rue Amherst.

Le conseiller Paul-Emile Robert qui préside le comité de toponymie qui avait fait les recommandations concernant la rue Christophe-Colomb a

répondu au président que les membres de son comité ont pris en considération tous ces aspects du problème. "Changer d'attitude aujourd'hui, dit-il, signifierait que nous avons travaillé pour rien et que le temps consacré à ce comité est du temps perdu".

Les conseillers Fernand Allie, Roger Sigouin et Roland Bourret ont parlé en faveur du maintien du changement de nom.

M. Robert a alors proposé que le rapport du comité exécutif soit renvoyé et sa motion a été défaite par un vote de 19 à 13.

M. Saulnier ayant demandé alors que l'étude de l'article soit suspendue, M. Robert a déclaré après l'ajournement qu'il était satisfait de l'assurance que lui a donnée M. Saulnier que la question serait à nouveau soumise au Conseil dans quelques mois. Le rapport fut alors approuvé à l'unanimité.

Au cours de cette séance le conseil a voté en deuxième lecture le règlement de zonage du flanc ouest du front Royal, de même que le règlement relatif aux emplacements touchés par les installations du métro.

Des crédits se totalisant à \$1,216,700 ont aussi été votés pour des améliorations locales de même qu'environ \$1,000,000 de crédits pour autres travaux.

L'assemblée a pris fin hier soir sur une note de gaieté, par un échange de bons vœux.

*8 Rue Christophe Colomb*

### AUC UN CHANGEMENT

Prié de préciser l'attitude de la ville de Montréal, en face de la nouvelle dénomination des hommes d'affaires de la rue Amherst, le président du comité exécutif de la cité, M. Lucien Saulnier, a laissé entendre que la cité n'avait pas l'intention de modifier sa décision.

M. Saulnier a expliqué que le changement de nom des rues Amherst et Parc Lafontaine, de même que du boulevard des Ormes en "avenue Christophe-Colomb", prendra effet seulement le 1er juillet.

"A partir de ce moment, et pour un certain temps, les noms "Amherst" et "Christophe-Colomb" seront apposés côte à côte, pour permettre aux gens de s'habituer au changement", a commenté le président de l'exécutif.

Ce dernier n'a pas voulu préciser si l'administration municipale étudiera la question lors d'une prochaine réunion du conseil municipal, ou si elle acceptera de rencontrer à nouveau des représentants des hommes d'affaires du secteur concerné.

"En ce qui nous concerne, le projet va de l'avant", a déclaré M. Saulnier en concluant.

Nouve. Dénomination  
Christophe - Colomb.



## CITÉ de MONTRÉAL

### CHANGEMENT DE NOMS DE RUES

Avis est par les présentes donné que le Conseil Municipal à sa séance tenue le 20 janvier 1964 a résolu de donner à compter du 1er mars 1964,

le nom de boulevard Henri-Bourassa à la voie connue présentement sous le nom de boulevard Leduc qui s'étend vers l'est dans l'axe du boulevard Henri-Bourassa existant, dans le quartier de Rivière-des-Prairies;  
à compter du 1er juillet 1964,

le nom de avenue Christophe-Colomb à la voie connue présentement sous le nom de rue Amherst, qui s'étend de la rue Craig à la rue Sherbrooke et à la voie connue présentement sous le nom de rue du Parc-Lafontaine, qui s'étend de la rue Sherbrooke à la rue Rachel, dans l'axe de l'avenue Christophe-Colomb existante.

Hôtel de Ville,  
Montréal, le 31 janvier 1964.

Le Greffier de la Cité,  
GABRIEL MORIN



M. G. Bisutti, citoyen de Saint-Michel, a soutenu, dans une lettre adressée au président du Comité exécutif de Montréal, que les contribuables italiens de sa ville ont été soumis à des pratiques discriminatoires lors du référendum du 3 septembre. Le plaignant affirme que les autorités de Saint-Michel ont eu une attitude "outrageante" à l'égard des Italiens.

Le correspondant de M. Saulnier fait état d'une assemblée publique tenue le 29 août à Saint-Michel, que présidait un bon Italien du nom d'Aurelio Escappaticci, lequel aurait exécuté, pour la Ville, d'importants travaux au parc Octogonal. M. Bisutti décrit ainsi l'assemblée: "Un des thèmes qui ont soulevé le plus de protestations de la part des participants a été la discrimination sous toutes ses formes, dont souffrent ici mes compatriotes. Bien qu'on ait tenté de les convaincre qu'au référendum du 3 septembre tous les contribuables pourraient voter sans discrimination, les responsables se sont rendu compte que la population italienne était favorable à l'annexion et ont en conséquence décidé d'éliminer le vote italien, en invoquant la lettre de l'article 128 de la Loi des cités et villes." Plus loin, le signataire soutient qu'on a agi de façon déloyale en invitant des contribuables à venir voter, pour intercepter les Italiens le moment venu, non pas au bureau de votation, mais à l'entrée de l'hôtel de ville, ou des employés municipaux exigeaient d'eux leurs documents de citoyenneté. "A noter aussi, ajoute le correspondant, que l'hôtel de ville était rempli de constables (sic) spéciaux et de représentants de comités antiannexionnistes, tandis que les groupements favorables à l'annexion, pas plus que les citoyens libres, n'étaient nullement représentés. Les journalistes non plus n'étaient pas admis." Puis M. Bisutti fait remarquer que si l'article 128 existe, existent aussi les articles 211 et 220, qui traitent des personnes admises aux bureaux de votation et du devoir du scrutateur de faciliter l'entrée de chaque électeur dans le bureau de votation.

#### Consultation

Cette missive est rendue publique au moment même où la Ville de Montréal se préoccupe de faire suivre leur cours aux procédures d'annexion... Aux dernières nouvelles le contentieux de la Ville vaquait à ses travaux sans se soucier du résultat du référendum du 3 septembre. Demande serait donc faite à la Commission municipale de Québec de décréter un référendum, qui, celui-là, fera pencher la balance.

#### Garage

Puisqu'il est de bon ton de considérer, d'ores et déjà, que l'île de Montréal fait partie de la ville, pourquoi ne pas signaler à l'attention de MM. Drapeau et Saulnier l'inauguration, à Pierrefonds, d'un nouveau garage municipal construit au coût de \$160,000. L'immeuble logera la Cour municipale, les bureaux d'administration pour la Voirie, de même qu'un garage de réparations pour les véhicules de la ville et un entrepôt de matériaux de construction. L'entreprise a été financée sans emprunt spé-

cial, mais bien avec le surplus des emprunts effectués à d'autres fins. L'argent a été rendu disponible par voie de règlement.

#### Transcanadienne

Chacun, donc, devra laisser passer quelques semaines avant de connaître le vrai résultat des tentatives d'annexion. Mais les décisions touchant la construction de la route transcanadienne, de part et d'autre de la ville, ont commencé de se matérialiser. La démolition des immeubles est fort avancée, boulevard Décarie, mais les ruines de ces habitations ne sont pas laissées sans surveillance... Est-ce l'effet d'une certaine vague de terrorisme? En tout cas, le gouvernement provincial, qui s'occupe de la construction de la voie rapide, a retenu les services d'une agence policière privée pour effectuer la patrouille. Le coût total des travaux, dans les limites de Montréal, sera de \$175,000,000, soit \$60,000,000 pour le tronçon allant du boulevard Métropolitain à l'échangeur des cours Turcot et \$75,000,000 de ce dernier endroit jusqu'à la montée Saint-Léonard. M. Aimé Desautels, directeur du service d'urbanisme, souhaite qu'aucune complication technique inattendue ne vienne retarder le projet: "Je souhaite ardemment que les travaux soient achevés à temps pour l'ouverture de l'exposition." M. Desautels croit que, d'ici à un mois, les plans définitifs de l'échangeur Turcot seront soumis aux administrateurs. Ces plans sont déjà très avancés, mais les techniciens travaillent encore sur des questions de détail.

#### Disponibilité

Certaines sources du gouvernement provincial avaient craint que le grand nombre des chantiers de construction, publics et privés, dans l'île de Montréal, finisse par entraîner un manque de main-d'oeuvre, mais les entrepreneurs eux-mêmes ont rassuré les inquiets. Un haut fonctionnaire de la Ville nous faisait remarquer que les appels d'offres, publiés ces derniers mois par Montréal, ne sont pas restés sans réponse et que cette difficulté possible n'a encore retardé aucun projet de construction.

#### Construction

A preuve la floraison ininterrompue de nouveaux projets de bâtiments qui sont régulièrement rendus publics. La construction ne ralentit pas dans la métropole du Canada. Au cours des seuls mois de juin et de juillet, sept projets importants ont été communiqués. Il s'agit de l'Hôpital général de Montréal (\$2,000,000), de l'école du Saint-Enfant-Jésus (\$1,000,000), du Centre de réhabilitation de Montréal (\$4,500,000) et de l'Institut de microbiologie de l'Université (\$7,000,000). Un édifice commercial de 14 étages (\$4,000,000) sera également érigé à l'angle des rues Guy et Burnside, en plus de deux autres maisons d'appartements dont la structure s'élèvera au coin des rues Sherbrooke et Décarie et Clark et Sainte-Catherine.

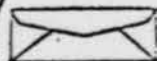
#### (Amherst)

De si beaux noms de rues ne vous font-ils pas penser à la querelle déclenchée autour du nom de l'ancienne rue Amherst, baptisée depuis peu du nom de Christophe-Colomb? Les marchands de l'ancienne rue Amherst et de la nouvelle rue Christophe-Colomb se sont laissés dire (sans protester), par un membre du comité exécutif, que leur requête, visant à faire retrouver à leur rue son ancien nom, sera remise à l'ordre du jour du comité de toponymie, pour reconsidération...

seillers municipaux ne sont pas gens à soutenir qu'on les laisse passer pour moins bons qu'ils ne sont (même quand c'est un peu leur faute...). Ainsi, M. Horace Montpetit, du district de Saint-Edouard, a-t-il tenu à rectifier nos propos de la semaine dernière, regrettant de nous avoir déclaré que le plus clair de son temps passé à donner des lettres de recommandation. D'écrire M. Montpetit: "Que dire de tous les projets que nous avons préconisés! En particulier, le tunnel de la rue Masson, l'élargissement et la modernisation de la même rue, le terrain de stationnement, l'élargissement du boulevard Rosemont, la réfection de la rue Saint-Hubert... Aussi, permettez-moi de mentionner que de nombreuses plaintes nous sont apportées à toutes les semaines, que nous réglons dans la mesure

Échos d'un référendum





Deux sous de cloche pour clore un débat

M. Paul-Emile Robert,  
conseiller,  
Ville de Montréal,  
Montréal, Qué.

Un compatriote, historien distingué dont je respecte la grande compétence et la probité scientifique s'élève dans une lettre ouverte aux journaux contre la décision de votre comité de toponymie de débaptiser la rue Amherst. A l'encontre des arguments d'ailleurs honnêtes sur lesquels il motive sa suggestion, je voudrais en proposer à mon tour quelques autres :

a) Il existe, à mon sens, une raison bien fonctionnelle que motive ce changement. La rue Amherst n'est que le tronçon sud d'une grande artère qui se prolonge jusqu'à l'extrême-nord de l'île et qui porte tour à tour les noms de "Parc Lafontaine" et de "Christophe-Colomb". Le service d'urbanisme de la ville de Montréal avait depuis longtemps envisagé la possibilité, grâce à des redressements et des élargissements appropriés d'en faire une grande avenue nord-sud et de lui enlever pour fins de toponymie pratique, deux de ses trois appellations. On ne peut toujours vaincre pour une fois, c'est Amherst qui baisse pavillon !

b) Je n'habite pas la rue Amherst et je n'y ai pas commerce; mais j'imagine mal ce qu'un tel changement de nom pourrait signifier de tellement catastrophique pour ses commerçants... Difficulté pour les clients accoutumés de retrouver le même étal, le même magasin... Désaffection de la population envers les "victimes" de cet ukase?... Sur taxes?... "Droits élémentaires brimés"... Enfin, je ne vois pas très bien... Ce qui me paraît beaucoup plus probable, c'est, pour ces mêmes marchands, comme corollaire aux transformations et à l'embellissement de la grande avenue nord-sud, une impulsion à leur commerce, une plus valeur à leurs propriétés or'es que soient la date du baptême et le nom choisi !

c) Les Canadiens français n'oublient pas la magnanimité du général Amherst, mais il symbolise pour nous la défaite. Dommage pour lui qu'il soit "sur la route" du découvreur de l'Amérique. Quant aux agents de Londres dont les noms excrables survivent dans nos rues : Craig "la terreur", Dalhousie "l'esclave du Family

Compact", Gosford "la prise d'Armes", Colborne "le liquidateur" des Patriotes de 37, j'ai confiance que le comité de toponymie continuera de faire son devoir, en illuminant nos rues des noms de nos patriotes oubliés (pourquoi pas tous ceux de 37 ?) et en rendant ceux de nos persécuteurs à l'oubli d'où ils n'auraient jamais dû sortir.

Et Westmount ? "Ceci, disait Kipling, est une autre histoire". Et la comtesse de Ségur qui venait de conter la sienne ajoutait : "Une autre fois mes enfants... Vous ne perdez rien pour attendre !"

L.-P. BELISLE,  
M.D.

Messieurs,

Vous trouverez sous pli copie de la troisième pétition en date du 6 août que nous avons fait parvenir au maire de Montréal ainsi qu'à tous les membres du comité exécutif.

Nous pouvons vous assurer que ces pétitions ont été signées dans une proportion de 95% par les industriels et les marchands de la rue Amherst.

Pour résumer plusieurs motifs valables qui seraient trop longs à énumérer, nous croyons qu'il n'y a aucune raison fonctionnelle pour changer ce nom de la rue Amherst reconnue comme étant une rue commerciale depuis toujours pour la rue Christophe-Colomb qui est une rue résidentielle et de plus détournée par le parc Laurier.

Nous avons appris de bonne part que lors du vote en faveur de cette motion les membres du comité exécutif auraient été mal informés de la réaction du public à ce sujet, par le président, M. Paul-Emile Robert et quelques autres membres du comité de toponymie.

Comme nous n'avons obtenu aucun résultat de nos requêtes, nous sollicitons l'appui de votre journal pour nous aider à obtenir justice des autorités municipales. Le comité des marchands de la rue Amherst serait à votre disposition pour recevoir un de vos représentants si vous jugez qu'une entrevue pourrait faciliter votre travail.

Vous remerciant à l'avance de la collaboration que vous voudrez bien nous accorder, nous demeurons,

Vos tout dévoués,  
Le comité par  
Armand DESMARAIS,  
secrétaire.

Une rue bien baptisée

# Doit-on dire Amherst, Christophe-Colomb ou Parc La Fontaine?

La Cité de Montréal voudrait que la rue Amherst disparaissât pour devenir la rue Christophe-Colomb afin que cette artère porte le même nom sur tout son parcours, de la rue Craig au boulevard Gouin.

Des marchands de la rue Amherst ont manifesté leur opposition à ce projet et annoncé qu'ils combattraient jusqu'en Cour, si nécessaire, l'initiative des autorités municipales.

Il faut dire que l'avenue Amherst subit maintes transformations une fois qu'elle a gravi la pente de la rue Sherbrooke. On l'appelle, à ce moment-là de trois noms: Amherst, Parc Lafontaine

et Christophe-Colomb! Pour les gens du quartier, toutefois, à compter de Sherbrooke elle devient avenue du parc Lafontaine. Mais pour le visiteur, cela se complique puisque plus haut la rue Rachel, transversale à l'avenue du parc Lafontaine, porte à son tour, de Christophe-Colomb à Papineau, le nom d'avenue du parc Lafontaine!

L'aventure ne finit pas là. La rue Amherst, devenue avenue du parc Lafontaine se voit soudainement bloquée dans son parcours par un poste de police et une caserne de pompiers. Il lui faut alors dévier de quelques pieds pour devenir cette fois Christophe-Co-

lomb. Tout va bien jusqu'à la hauteur de la rue Laurier, mais alors surgit un parc qui vient à son tour interrompre le tracé de la rue Christophe-Colomb. On retrouve alors celle-ci rue des Carrières d'où, enfin, elle peut s'acheminer vers le boulevard Gouin sans autre obstacle.

Un porte-parole des marchands de la rue Amherst affirme que ce dernier nom vaut bien celui de Christophe-Colomb qui est d'origine espagnole.

Disons que la rue Amherst, appelée autrefois St-Jean-Baptiste, porte son nom en mémoire du baron Jeffrey Amherst, commandant en chef des troupes anglaises lors



De la rue Craig à la rue Ontario, nombre de marchands s'opposent à ce que la rue Amherst devienne rue Christophe-Colomb. On voit ici quelques-uns des établissements commerciaux de la rue Amherst, au nord de la rue Ste-Catherine.



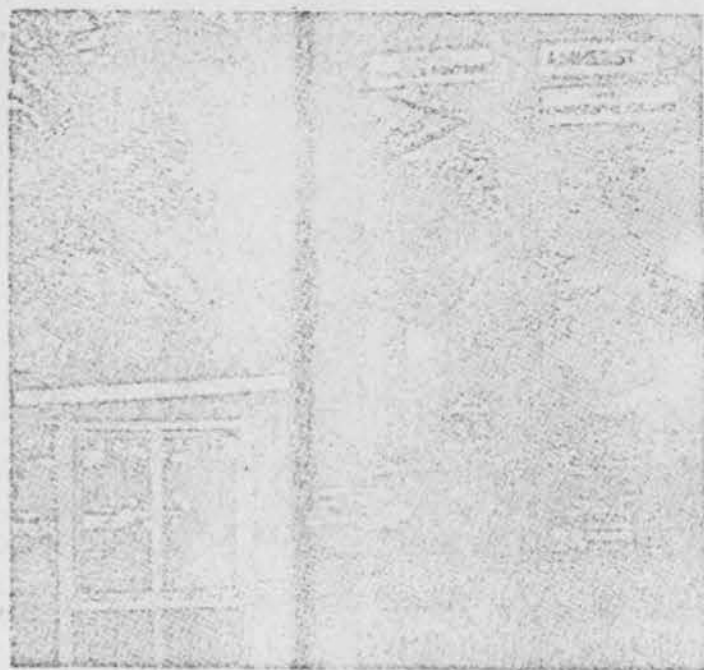
L'intersection de la confusion : Sherbrooke et rue du Parc Lafontaine, ou rue Amherst, ou avenue Christophe-Colomb. On comprend que les autorités municipales veuillent mettre un terme à cette cocasserie.

de la prise de Montréal en 1760 et qui fut par la suite gouverneur général.

Quant à la rue Christophe-Colomb, ainsi baptisée en 1897, il va de soi qu'elle rappelle le souvenir du découvreur de l'Amérique. Si l'on en croit une publication du Service d'urbanisme de la Cité de Montréal, la rue Christophe-Co-

lomb portait autrefois le nom d'Amherst.

Aurons-nous une rue Christophe-Colomb qui redeviendra Amherst, ou une rue Amherst qui cédera le pas à Christophe-Colomb? L'avenir le dira. Pour l'instant, toutefois, cette voie à trois noms n'en constitue pas moins une petite cocasserie montréalaise.



Si vous donnez rendez-vous à quelqu'un à l'intersection des rues Amherst, Parc Lafontaine et Christophe-Colomb, et Sherbrooke voici l'endroit précis où il devra se rendre. Comme c'est tout à côté du parc Lafontaine, vous pourrez toutefois vous asseoir en attendant... car l'attente peut être longue.



# POUR UNE AVENUE CHRISTOPHE-COLOMB

Le sous-comité de toponymie à la ville de Montréal a suggéré au Comité exécutif, il y a déjà un an, de changer en "avenue Christophe-Colomb" le nom de la "rue Amherst". Différentes opinions contradictoires ont soulevé une dispute qui n'est pas encore terminée. Les marchands, entre les rues Craig et Ontario, veulent conserver l'appellation "Amherst", ce qui vient en contradiction avec la suggestion des autorités municipales. Par ailleurs, dans le secteur du parc Lafontaine, le nom de rue "du parc Lafontaine" vient embrouiller les esprits.

De la rue Sherbrooke à la rue Rachel, il y a trois noms pour désigner deux artères: une voie de promenade qui ceinture le parc Lafontaine et qui porte le nom de rue du Parc Lafontaine; et la rue Amherst qui, d'après les affiches, est désormais l'avenue Christophe-Colomb. Mais ces trois enseignes sont installées de telle façon qu'ils semblent représenter les trois noms d'une même artère.

Pour les Montréalais, habitués au secteur, pas trop de blâmes; mais pour les gens de l'extérieur!!!

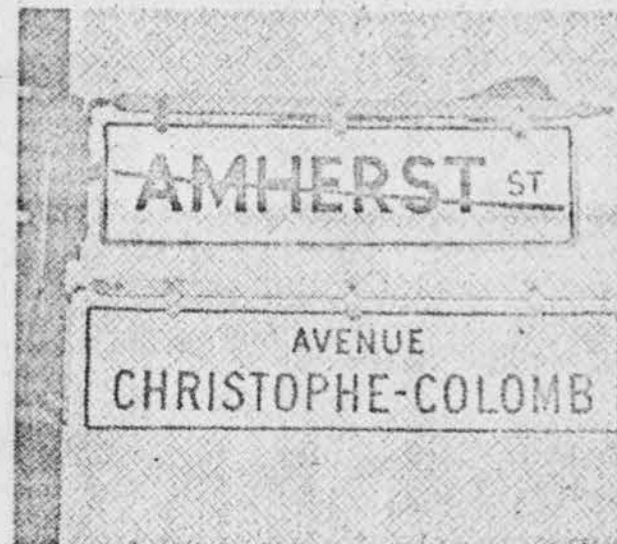
La côte de la rue Sherbrooke gravie, la rue "Amherst" porte le nom de Parc Lafontaine, jusqu'à Rachel qui, à cet endroit précis, prend le même nom jusqu'à la rue Papineau. Nous voyons ensuite l'avenue Christophe-Colomb, de Rachel (ou parc Lafontaine) jusqu'à la rue Laurier, où le parc du

même nom coupe la rue jusqu'à la rue St-Grégoire. De là jusqu'au boulevard Gouin, pas d'obstacle pour l'avenue Christophe-Colomb.

Le secteur du parc Lafontaine pose le problème le plus ambigu pour l'appellation de la rue Amherst. Voici donc ce que nous suggérons. La rue Amherst, de Craig à Rachel: avenue Christophe-Colomb. La rue du parc Lafontaine, entre Sherbrooke et Rachel, celle qui ceinture le parc du même nom, comme une voie promenade: voie-promenade Lafontaine; puis Rachel, sans autre appellation.

Les automobilistes qui emprunteraient l'avenue Christophe-Colomb, à la rue Craig pourraient poursuivre leur chemin jusqu'au rond-point Rachel-Christophe-Colomb, puis détourner autour du parc Laurier (pourquoi pas une voie élevée au-dessus du parc?), ensuite Christophe-Colomb, jusqu'au boulevard Gouin.

Depuis quelques mois, l'administration municipale a fait afficher le nom "d'avenue Christophe-Colomb" là où était le nom de "rue Amherst". Les gens ont actuellement le choix entre les deux appellations, mais doivent déjà prendre l'habitude de nommer "avenue Christophe-Colomb". Auparavant, selon une brochure du Service d'urbanisme de Montréal, l'avenue Christophe-Colomb, depuis 1897, se nommait antérieurement "rue Amherst". Nous en sommes aujourd'hui



à l'inverse.

Attendons les événements, mais souhaitons de tout coeur que la rue à trois noms, dans le secteur du parc Lafontaine, disparaisse.

# MONTREAL,

MA VILLE

Par Maurice Archambault

La rue Amherst, qui s'étend vers le nord depuis la rue Craig jusqu'à la rue Sherbrooke, gardera son nom de "rue Amherst", du moins pour l'instant. Le conseil municipal de Montréal étudie, au cours de sa séance de novembre qui a débuté hier soir, un projet de règlement visant à annuler une résolution adoptée le 20 janvier, par laquelle il donnait le nom d'"avenue Christophe-Colomb" à ce tronçon de rue. Celle-ci, au nord, porte les noms d'"avenue du parc Lafontaine" et de "boulevard des Ormes". Or, les autorités municipales se sont rendues compte, récemment, que les noms donnés à des rues déjà existantes de Montréal devaient l'être par règlement et non par résolution. Or, depuis 1960, la ville a toujours procédé par voie de résolution, contrairement aux dispositions d'un amendement consenti par la Législature provinciale au bill de la métropole étudié par le Comité des bills privés de l'Assemblée législative, en 1960.

Forts de ce changement, les marchands de la rue Amherst, qui ont mené une lutte acharnée pour que la rue garde son appellation actuelle, sont passés à l'attaque et ont pris, en Cour supérieure, une action en annulation de la résolution du 20 janvier, par l'entremise de leurs conseillers juridiques. On connaît la suite: le contentieux municipal a fait savoir qu'il ne contesterait pas l'action, et l'administration a décidé de rescinder sa résolution. En expliquant leur geste, les marchands de la rue Amherst avaient précisé que les règlements de Concordia sont sujets au désaveu du lieutenant-gouverneur en conseil, alors que les résolutions ne le sont pas.

## UN OUBLI ?

Au cours de leur séance de novembre, les membres du conseil municipal sont appelés à rescinder toutes les résolutions se rapportant à l'appellation nouvelle des rues depuis 1960, soit un total de près de 200, et à approuver un règlement visant à la légaliser. Dans le cas de la rue Amherst, le conseil ne sera pas invité à légaliser le changement de nom en "avenue Christophe-Colomb". Il s'agit donc d'une victoire pour les marchands de la rue Amherst. Reste à savoir si Concordia ne reviendra pas à la charge dans un avenir plus ou moins prochain. L'artère nord-sud gardera donc le nom d'"avenue Christophe-Colomb" depuis sa limite nord jusqu'à la rue Sherbrooke, soit sur une distance de près de sept milles, et de "rue Amherst" de Sherbrooke à Craig, sur une distance d'un peu plus d'un demi-mille.

L'année 1964 sera-t-elle la meilleure qu'aura connue Montréal dans le domaine de la construction ? On peut le prévoir, à la suite d'une déclaration du directeur du service municipal des permis et inspections, M. Roméo Mondello, qui a annoncé, récemment, que la valeur des permis de construction émis par la ville depuis le début de l'année en cours dépassait la valeur des permis octroyés au cours des douze mois de l'année dernière. La valeur des permis de construction, qui incluent les permis d'érection de nouveaux bâtiments et de réparations à des immeubles déjà existants, avait atteint \$185,748,339, le 19 novembre, alors qu'en 1963 elle avait atteint le second plus haut sommet dans l'histoire de la métropole, soit \$185,006,006. Le plus haut sommet a été enregistré en 1959, alors que Concordia a émis des permis d'une valeur globale de \$209,214,625.

## EN SEPTEMBRE

Il faut préciser que c'est grâce aux permis acquis au cours du mois de septembre que la métropole a pu enregistrer une hausse notable de la valeur totale des permis de construction depuis le début de l'année en cours. La ville a en effet octroyé un total de 727 permis en septembre, d'une valeur globale de \$50,574,982, à comparer à 809 permis en septembre 1963, d'une valeur totale de \$13,164,210. En septembre dernier, le service des permis et inspections a accordé 224 permis pour l'érection de nouveaux bâtiments, d'une valeur de \$42,007,514. Au total, douze permis de construction d'au moins un million de dollars ont été émis, dont un de \$12,000,000 aux Canadian Pacific Hotels, pour la construction d'un hôtel de 620 chambres sur la rue Lagache-tière, entre les rues Ste-Catherine et Windsor.

Des pressions seraient exercées par des administrateurs municipaux de Montréal, dans le but de forcer les dirigeants du service de la police à mettre en circulation des automobiles de patrouille de couleurs autres que le noir traditionnel. Des informateurs affirment que les membres du comité exécutif seraient disposés à apporter un changement, et que c'est le directeur J.-A. Robert qui y serait opposé. Un conseiller a déclaré, lorsqu'informé de cette possibilité, qu'il serait temps que cesse la tactique selon laquelle les policiers se terrent dans des véhicules de couleur noire pour passer inaperçus lorsqu'ils cherchent à prendre des automobilistes en faute, ou lorsqu'ils patrouillent dans les ruelles de la ville.

## VERT, BLANC, JAUNE ?

Plusieurs corps de police de la région de Montréal ont adopté des couleurs claires pour leurs autos-patrouille. La police des Autoroutes et la Sûreté provinciale possèdent des automobiles de couleurs verte et jaune. D'autres villes de banlieue ont des automobiles peintes de couleur blanche. Il en est de même aux Etats-Unis. Un conseiller a affirmé que les automobilistes avaient peine à discerner les voitures de patrouille, le soir, lorsqu'elles foncent à travers la ville. Malgré de nombreuses demandes, le directeur Robert est demeuré inflexible. On se demande maintenant si l'exécutif se mêlera de la question pour lui forcer la main.

**Document(s) illisible(s)**

**lors du**

**microfilmage**



# La rue Amherst ne veut pas disparaître

par M. ARCHAMBAULT

La "question de la rue Amherst" a donné lieu à un vif débat au sein des membres du Parti civique de Montréal et à un vote, lors de la séance de jeudi soir du conseil municipal de Montréal, alors que les édiles ont refusé de changer les noms de la rue Amherst et de l'avenue du Parc-Lafontaine en "avenue Christophe-Colomb".

Au moment où le conseil municipal se préparait à adopter un règlement visant à légaliser l'appellation de tous les noms de rues de la ville donnés

depuis 1960, le conseiller Paul-Emile Robert, président du sous-comité de la toponymie, a demandé que le règlement tienne compte du tronçon de la rue Amherst, qui n'y figurait pas, et procède au changement de nom.

Appelant les mesures nombreuses prises, depuis près d'un an, par des marchands de la rue Amherst dans le but d'empêcher la ville de procéder au changement de nom, le président Lucien Saulnier, du comité exécutif, a tenté de valider le conseiller Robert au cas de l'écueil et d'abandonner le projet, du moins pour l'instant.

Le conseiller Robert, refusant de se soumettre, déclama le vote sur un amendement au

projet de règlement, pour que le nom d'"avenue Christophe-Colomb" soit donné à l'actuelle rue Amherst.

Contre-attaquant, un autre membre du Parti civique, le conseiller Fernand Drapeau, membre du comité exécutif, se rangea à la suggestion de l'administration et proposa à son tour un sous-amendement visant à ne donner le nom d'"avenue Christophe-Colomb" qu'à l'actuel boulevard des Ormes, laissant intacts les noms d'Amherst et de Parc-Lafontaine.

Le vote ayant été décrété par le maire-suppléant, le conseiller Roméo Desjardins, 33 conseillers favorisèrent le sous-amendement, tandis que neuf autres le rejetèrent. Six con-

seillers étaient par ailleurs absents.

Il est à remarquer que les cinq conseillers indépendants présents ont voté en faveur de l'adoption du sous-amendement. Ce sont MM. Hanley, Lépine, Bourdon, Masson et Leblanc. Ont rejeté le sous-amendement les conseillers Robert, LaRoche, Laflamme, Bourret, Cohen, Gagnon, Allie, Forest et Lassalle.

Le sous-amendement ayant été adopté, l'amendement du conseiller Robert fut déposé. Le conseil adopta le projet de règlement visant à ne donner le nom d'"avenue Christophe-Colomb" qu'à l'actuel boulevard des Ormes, et laissant intacts les noms de "rue Amherst" et "avenue du Parc-Lafontaine".

## Christophe Colomb doit s'incliner devant Amherst

CHRISTOPHE COLOMB a "un peu" de difficulté à laisser son nom aux rues de Montréal. Cette véritable guêpe s'est poursuivie à la séance du conseil de jeudi et le conseil a fait sauter le nom de Christophe-Colomb à deux sections d'une importante artère nord-sud.

Par un vote de 33 à 9, le nom de Christophe Colomb a disparu d'une partie de rue comprise entre les rues Sherbrooke et Rachel, qui redevient ainsi la rue du parc Lafontaine, et entre la rue Craig et la rue Sherbrooke, où le nom d'Amherst est maintenu.

Christophe Colomb s'est trouvé un brillant défenseur en la personne du conseiller Paul-Émile Robert qui n'a pas ménagé ses énergies pour faire changer d'opinion à ses confrères. Huit conseillers se sont ralliés à M. Robert mais 33 autres ont préféré suivre M. Lucien Saulnier qui, quelques minutes plus tôt, avait recommandé au conseil d'abroger une résolution donnant le nom de Christophe Colomb à la rue

Amherst.

Pour sa part, le conseiller Fernand Drapeau, membre du comité exécutif, s'est porté à la défense des commerçants de la rue Amherst qui, on le sait, n'ont rien ménagé pour faire savoir à la Ville leur objection à ce changement de nom de rue.

M. Drapeau a commencé par établir qu'il existait, au niveau municipal, des problèmes touchant l'ensemble de la communauté et d'autres qui, contrairement aux premiers, n'intéressaient que la population d'un secteur donné du centre communautaire. Il a rangé dans la seconde catégorie ces questions de toponymie ce qui évidemment donnait une importance considérable aux protestataires. Il eut gain de cause.

Le débat mettant fin à l'historique un peu abracadabrante de la rue Amherst devenue Christophe Colomb et à nouveau Amherst a duré plus d'une heure et a provoqué un vote divisé chez les membres du Parti civique, ce qui n'arrive tout de même pas tellement souvent.

## Les rues "Amherst" et "Parc Lafontaine" continueront de s'appeler par leurs noms

En dépit d'une violente opposition de la part du président du comité de toponymie, le conseiller Paul-Émile Robert, la rue Amherst et la rue Parc Lafontaine ont repris leur nom original à la suite d'un vote de 33 à 9 pris au conseil municipal tard jeudi soir.

L'administration recommandait de redonner son nom à la rue Amherst et de garder le nom de Christophe-Colomb à la rue Parc Lafontaine et au boulevard des Ormes, dans l'extrémité nord.

C'est le conseiller Fernand Drapeau, qui après avoir fait valoir que les résidents de la rue Parc Lafontaine désiraient garder ce nom à leur rue, qui a obtenu que le nom de Christophe-Colomb ne soit donné qu'au boulevard des Ormes.

M. Robert a soutenu que la bataille autour du nom "Amherst" était menée par une poignée de marchands "qui ne voient que leurs intérêts personnels".

Il a affirmé qu'en faisant marche arrière, l'administration punit les marchands de la rue Amherst qui "en bons citoyens ont fait changer leur adresse dans toute leur publicité".

M. Robert a dit que les marchands lui ont prêté toutes sortes d'intentions dont celle de "vouloir détruire les monuments et noms à la gloire des soldats britanniques".

"Il n'y a rien de plus faux" a dit M. Robert. Le seul souci du comité de toponymie est de mettre de l'ordre et c'est pourquoi nous avons proposé qu'un seul nom soit donné à une artère qui va de la rue Craig au boulevard Gouin.

M. Robert a dit que le conseil municipal devrait prendre ses responsabilités et imposer aux dissidents cette mesure qui est proposée dans l'intérêt général.

Le président du comité exécutif, M. Lucien Saulnier a dit que tout en acceptant ce que M. Robert a soutenu, il se devait de tenter de ramener le problème à de justes proportions.

"Nous devons concevoir, dit-il, que nous avons dans les mains... une patate chaude. Nous nous trouvons devant un groupe de contribuables qui, à tort ou à raison, ne veulent pas que le nom de leur rue ne soit changé. Je ne suis pas heureux de l'attitude de ces marchands, mais en tant que contribuables ils ont droit à

leur opinion. Comme il ne s'agit pas d'une question où l'intérêt de la ville est en jeu, je pense qu'il serait sage de rétablir les choses comme elles étaient; et nous pourrions, par la suite, tenter d'obtenir l'unanimité".

M. Saulnier a ajouté que le comité de toponymie ferait bien de ne pas trop insister car alors il obligerait l'administration à (procéder) procéder à des sondages avant de se rendre à ses recommandations. "Sa situation ne serait pas meilleure" dit-il.

Le conseiller Fernand Drapeau a fait valoir que la rue Parc Lafontaine qui s'étend de la rue Sherbrooke à la rue Rachel, de même que la rue Amherst, au sud, ne sont pas directement dans l'axe de la rue Christophe-Colomb. Il a souligné que le premier changement de nom à faire dans ce secteur serait probablement de redonner le nom de Rachel à la rue qui borde le parc Lafontaine du côté nord. "Je crois, dit-il, que ce changement serait plus logique que celui que l'on propose".

M. Drapeau a souligné que dans le cas de la rue Amherst il ne s'agit pas "d'un petit escarpement de marchands" mais de presque la totalité.

Le membre du comité exécutif a alors proposé que l'on redonne leur nom original et à la rue Amherst et à la rue Parc Lafontaine qui va de Sherbrooke à Rachel. Sa motion a été adoptée par un vote de 33 à 9, seuls les conseillers P.E. Robert, Jean LaRoche, Arthur Gagnon, Benoit Bourque, Roland Bourret, A. Cohen, Fernand Allie, P. Forest et Richard LaSalle votant contre. Par le même vote renversé, le conseil a ensuite rejeté la motion de M. Robert de donner le nom de Christophe-Colomb à la rue Amherst.



## La Ville de Montréal autorisée à procéder à des travaux d'égouts

Québec — Le ministre des Affaires municipales et de l'Environnement, le Dr Victor C. Goldbloom, annonce que la ville de Montréal vient d'être autorisée à procéder à des travaux évalués à \$36 millions, en vue de poursuivre la réalisation de son réseau d'égouts-collecteurs combinés.

Cette autorisation, accordée en vertu de la Loi de la Qualité de l'Environnement (L.Q., 1972, ch. 49), concerne la construction de l'égout collecteur Parc La-fontaine et de l'émissaire du collecteur Mont-Royal.

Ces travaux de drainage s'intègrent dans le cadre de l'étude d'ensemble, ap-

prouvée par les Services de Protection de l'Environnement et la Communauté Urbaine de Montréal, en 1972.

Une partie d'entre eux seront effectués pour le compte de la C.U.M., qui doit en rembourser les frais à la corporation municipale de Montréal puisqu'ils sont corrolaires à son programme d'épuration des eaux usées sur son territoire.

Par ailleurs, le ministère québécois des Transports profitera de ces travaux d'excavation pour procéder à l'installation d'égouts combinés, selon les prévisions de son programme de construction de la Transcanadienne.

# Rue Parc-Lafontaine: un froid entre "anciens" et "nouveaux"

C'est la mode. La rue Parc-Lafontaine est à la mode. Autrefois une rue de bourgeois bien-pensants, canadiens-français pure laine, catholiques pratiquants, notables reconnus, auteurs de familles nombreuses. Aujourd'hui une rue hétéroclite où cohabitent les anciens et les nouveaux.

Les anciens, ce sont quelques rares vieilles familles à l'aise, mais surtout des assistés sociaux, des retraités qui ont réussi tant bien que mal à vivre dans des logements immenses ou dans des maisons de chambres appartenant à des gens qui ont su résister aux offres de plus en plus alléchantes des spéculateurs.

Les nouveaux, ce sont des professeurs à l'Université du Québec, au cégep du Vieux-Montréal, des psychologues, des psychiatres, des artistes, des journalistes, qui ont réussi à acheter une maison et à la rénover à un ou à plusieurs, soit à louer à prix modique un logement et à le retaper à la mode du jour.

Les anciens, s'ils sont bien nantis, accueillent avec joie la venue des jeunes avec leur amour des vieilleries, des plantes, des fleurs, des animaux et des enfants.

Mais les autres anciens, s'ils sont retraités, assistés sociaux et locataires, ne dorment plus la nuit tant ils craignent que la maison où ils logent soit vendue, rénovée et relouée à des prix inabordables pour eux, ou d'être carrément évincés.

Les nouveaux en effet prennent de plus en plus de place. Ils ont pris possession au fil des dernières années de la moitié des maisons situées entre les rues Rachel et Cherrier. Avec armes et bagages. C'est-à-dire avec habitudes et enfants.

Habitudes... Monique Belec mariée, deux jeunes enfants, habitait Outremont avant "d'émigrer" dans l'est il y a trois ans. La raison? Les maisons se vendaient moins cher dans l'est, le parc c'était de la verdure pour les enfants et le quartier était typiquement français et populaire.

## Un parc de mauvaise réputation

Les maisons se vendaient moins cher, oui, mais les frais occasionnés par la restauration dépassent le montant payé lors de l'achat: on a du refaire la plomberie, l'électricité, installer un nouveau système de chauffage, refaire les planchers, jeter des murs par terre, arracher les couches multiples de papier peint, etc.

Le parc, c'était de la verdure pour les enfants, oui, mais ni les enfants, ni les parents n'y vont. On se contente de le regarder. D'ailleurs, il a fort mauvaise réputation. Il ne fait pas bon s'y promener seul, la nuit venue. On ne sait jamais ce qui guette le solitaire...

Chez les Belec, on a préféré aménager la cour arrière et la clôturer pour y laisser les petits s'ébattre au grand air.

Le quartier est typiquement français... Oui, c'est français. Oui aussi, il reste beaucoup à faire pour le rendre "habitable" pour ceux qui ont des enfants.

"Ceux qui n'ont pas d'enfants, raconte Monique Belec, habitent la rue Parc-Lafontaine en profitant pleinement de leur choix: c'est près du centre-ville, les logements y sont grands, éclairés; réaménagés, ils sont très confortables; c'est un quartier populaire qui a su conserver un petit air d'autrefois, authentique et canadien-français.

"Tout ce dont ils doivent se préoccuper, c'est de bien verrouiller leurs portes le jour et la nuit et de ne jamais laisser savoir qu'ils s'absentent pour un ou plusieurs jours parce que le vol et le vandalisme sont plus qu'à la mode dans la rue.

Ceux qui ont des enfants connaissent d'autres problèmes parce qu'il n'est pas question de s'expliquer avec des mots entre copains, on préfère le langage des coups de poings et de pieds.

## Le complexe des "anciens"

C'est pourquoi les parents de la rue Parc-Lafontaine s'immiscent de plus en plus dans les comités des écoles fréquentées par leurs petits. L'action projetée, c'est de tenter de faire changer le climat qui prévaut dans les écoles, de sensibiliser les professeurs à leur nouvelle présence et de rejoindre par ce biais les autres parents du quartier.

Même chose chez l'épicier du coin, qui maintenant vend de la viande "coupe française", des produits importés et de la véritable huile d'olive.

Toutefois cela ne veut pas dire pour autant que "les nouveaux" soient intégrés à la vie quotidienne des environs du parc Lafontaine:

Lors d'une récente réunion de l'exécutif de la coopérative alimentaire, raconte Monique Belec, une "ancienne" s'est vidé le cœur. Elle nous a reproché, à nous les nouveaux, les plus instruits, de vouloir tout diriger, tout prendre en main. Même si elle reconnaissait qu'on verbalisait davantage les besoins des gens, elle nous reprochait de se sentir ainsi diminuée, presque inutile.

"Comment réagir face à une telle situation? Comment réagir aussi quand votre voisin, l'hiver, pousse sa neige dans votre entrée comme si votre maison était inhabitée? Comment réagir quand, habituée que vous êtes à vivre dans un milieu où tout le monde se respecte, vous réalisez que pour certains de vos nouveaux voisins, c'est l'engueulade et les coups qui sont leur façon de s'exprimer?"

"Comment réagir aussi quand tu voudrais aider tes voisins et que tu sais qu'ils te considèrent comme

une étrangère, comme une petite bourgeoise, comme un riche envahisseur?"

#### **Grandir avec la campagne et la ville**

La réaction semble fort simple: "Tu fais tout ce que tu peux pour que tes parents, tes amis déménagent dans ta rue. Tu leur cherches une maison à acheter, un logement à louer."

Pourtant, quand le hasard permet de parler à ses voisins, comme ce fut récemment le cas pour Monique Belec, qui travaille aux listes électorales, bien des échanges deviennent possibles: "J'ans toujours eu peur des vieux qui habitent en chambre dans la maison juste à côté de la mienne. Pour moi, ils ne représentaient que du bruit, de la bière, des bagarres. Maintenant je sais que je peux les saluer, causer avec eux, échanger des idées. Bref, ils ne me font plus peur."

Contrairement à ceux qui habitent rue Parc-Lafontaine "entre eux", à ceux qui refusent de prendre contact avec autrui, avec ceux qui étaient là avant eux, Monique Belec fait son effort: "Moi, j'aime le monde. Et je veux contribuer à créer autour de chez moi un climat où il fera bon que mes deux garçons grandissent. N'avons-nous pas choisi d'habiter ici?"

Monique cherche ses mots:

"C'est difficile d'expliquer un tel choix. Spécialement quand on a de jeunes enfants. On aurait aussi bien pu acheter une belle petite maison toute faite en banlieue. Ou encore un confortable duplex à Montréal-Nord, à Rosemont. Ou louer un appartement moderne, tout équipé, dans une haute conciergerie de l'ouest de la ville..."

"Mais non. On a préféré, mon mari et moi, la rue Parc-Lafontaine. On a voulu que nos enfants grandissent avec de la campagne et de la ville, des riches et des pauvres, mais en français.

"Bien sûr, on ne savait pas que le quotidien obligerait mon mari à faire une butte de neige devant la porte du voisin et à l'arroser pour que celui-ci consente à ne plus se servir de notre propre entrée comme dépotoir.

"Bien sûr, on ne savait pas — même si on s'en doutait — que nos enfants devraient apprendre à jouer du coude pour se faire une place au soleil à l'école.

"Bien sûr, beaucoup d'autres choses. Mais une chose est certaine, quand on choisit comme on l'a fait, on choisit également de tout faire pour s'intégrer au milieu."

"Si les autres nous considèrent comme des riches, c'est à nous de leur expliquer que l'on s'est endetté pour s'offrir ce que l'on a. Le bon voisinage, c'est aussi ça."



## "A chaque mois, je croise des visages nouveaux..."

Autrefois, tout le monde se connaissait. Autrefois... ce mot reviendra souvent dans la conversation. Anatole Rivest, dentiste de quartier par choix et par profession, à la retraite depuis peu, habite rue du Parc-Lafontaine depuis 1925.

Donc 51 ans de souvenirs dans une maison cossue, rénovée, à l'orée d'un presque forêt (le parc Lafontaine) où il faisait bon dans le temps glisser en traîne sauvage l'hiver, et marcher l'été, en revenant de la grand-messe, panama sur la tête et canne bien en main.

Ouf, parce que les "gens bien" marchaient avec la canne d'une main et de l'autre soulevaient leur chapeau pour saluer les voisins, les voisines, les cousins, les cousines tout en les invitant à venir prendre un léger apéritif avant la poule du dimanche midi, achetée rue Roy.

Autrefois... Anatole Rivest passe la main dans ses beaux cheveux blancs: "Il y a trente ou quarante ans, quand on vivait rue du Parc-Lafontaine, c'était qu'on savait apprécier le cachet bien particulier de la vraie vie canadienne-française."

C'était aussi qu'on avait l'esprit

de paroisse: tout le monde se rendait service. C'était aussi l'époque où on réveillait le dentiste la nuit, où on retrouvait des écuries derrière chaque maison, où on appelait par son petit nom le marchand de glace, le cordonnier, l'épicier, le boulanger, le laitier.

Anatole Rivest sourit en songeant au passé: "Je me souviens des cinq demoiselles Larivière assises sur leur balcon. Elles étaient belles à voir. Elles sont toujours là, 48 ans plus tard. Plus fripées qu'avant, et toujours célibataires."

De cette époque, il ne reste plus que dix familles, souligne M. Rivest. Dix familles enracinées là, comme certains Québécois sur leurs terres.

Dix familles qui ont toutefois dû modifier leurs habitudes "paroissiales" au fur et à mesure que leur voisinage se transformait: "Les logements de la rue Parc-Lafontaine ont toujours été et sont encore très grands. Donc, il arrivait fréquemment qu'on loue des chambres. Jamais à des étrangers. A des parents oui, à des amis. Mais quand certains propriétaires ont commencé à transformer carrément leurs logements en maisons de chambres, on a tout de suite senti la différence."

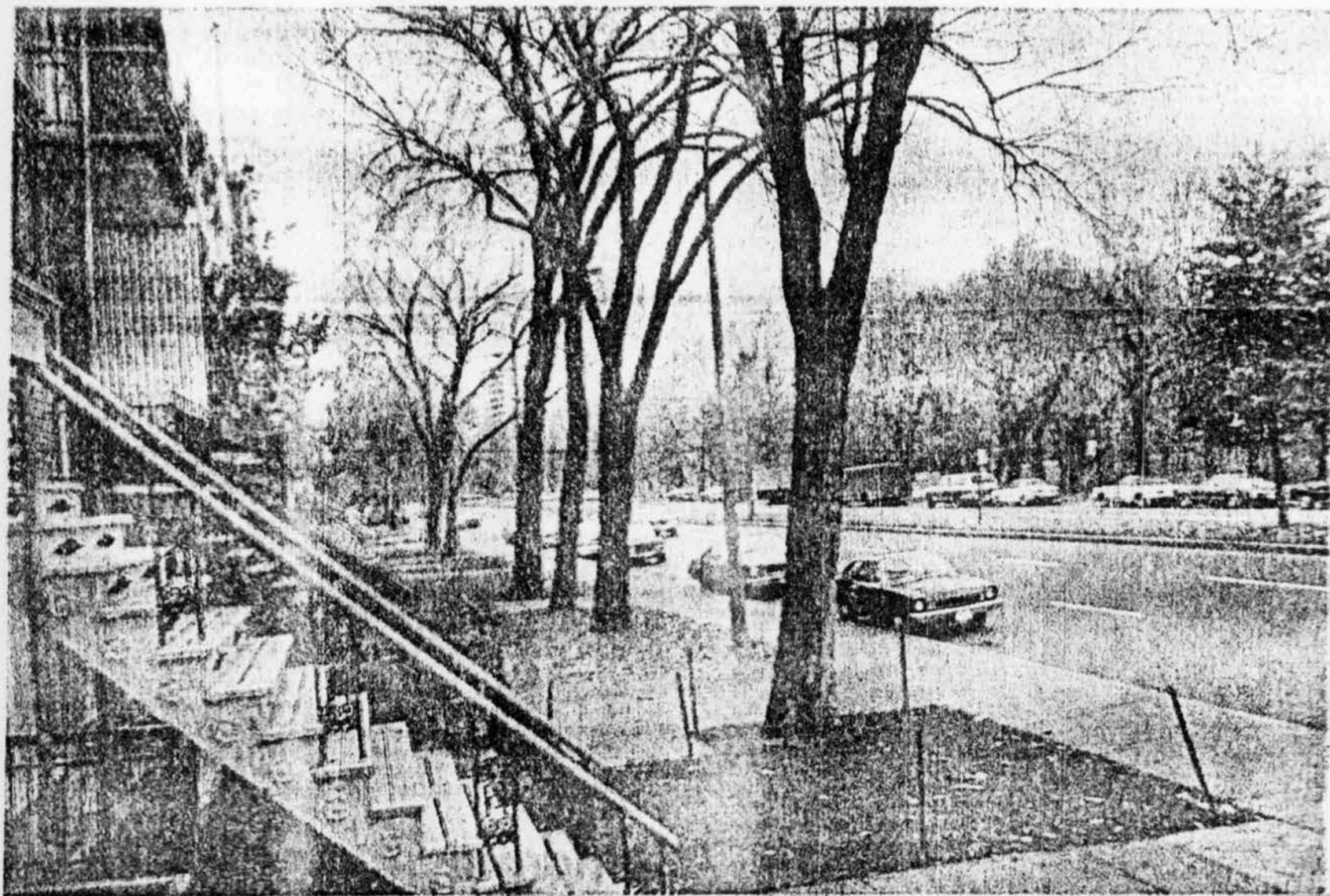
L'époque où tout le monde se connaissait prenait fin. L'impersonnalité des rapports entre voisins s'amorçait, pour en arriver à un tel point qu'aujourd'hui, à peine se salue-t-on dans la rue.

"Pourtant, note M. Rivest, la rue change à nouveau. A chaque mois, je croise des visages nouveaux. On ne se salue pas, bien sûr, mais ça pourrait bien venir."

Il sourit, et poursuit: "Peut-être que tout redeviendra comme avant. Que la rue retrouvera son esprit d'antan. Que le parc sera à nouveau fréquentable. Que les gens se reconnaîtront et se salueront avec plaisir et amitié."

Anatole Rivest a-t-il des regrets? Non. Aucun: "Je vis la même vie qu'avant à l'exception que je n'ai plus les mêmes plaisirs."

A-t-il déjà songé à déménager? Sa réponse est catégorique: "Jamais. Quand on a vécu ici comme à la campagne, entouré de fidèles amis, bien ancré dans un milieu canadien-français, fier d'être paroissien de St-Louis de France et confortable dans une maison qu'on habite depuis les débuts de son mariage, en compagnie aussi d'une femme agréable, on reste ici. En face du parc Lafontaine."



Un reportage de  
Claudette TOUGAS  
Photos de  
Paul-Henri TALBOT  
Yves BEAUCHAMP

Autrefois une rue de bourgeois  
canadiens-français pure laine,  
catholiques pratiquants, notables  
reconnus, la rue du Parc-Lafontaine  
est devenue au fil des ans hétéroclite  
avec la venue de nouveaux  
jeunes propriétaires et locataires.



Anatole Rivet passe la main dans ses beaux cheveux blancs: "Il y a 30 ou 40 ans, quand on vivait sur la rue du Parc-Lafontaine, c'était qu'on savait apprécier le cachet bien particulier de la vraie vie canadienne-française."



Monique Belec, mariée, deux jeunes enfants, habitait Outremont avant d'émigrer dans l'est, il y a trois ans. La raison? Les maisons se vendaient moins cher, le parc apportait de la verdure aux enfants et le quartier était typiquement français.